



AAS • AFJ • AJEMA • CRD • CSR

CONSEIL INTERCOMMUNAL

**Extrait du procès-verbal de la séance
du Conseil Intercommunal ARASMAC
Séance du 23 juin 2021 à Tolochenaz**

Président : M. Andreas Sutter
Secrétaire : M. Emile Favre

Dans sa séance ordinaire du jeudi 23 juin 2021, le Conseil Intercommunal de l'Association Régionale de l'Action Sociale Morges, Aubonne, Cossonay (ARASMAC)

a décidé

d'approuver le préavis N° 1/06.2021 : Comptes et rapport de gestion de l'exercice 2020 de l'ARASMAC,

Le Président :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "A. Sutter".

A. Sutter

Le Secrétaire :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "E. Favre".

E. Favre